

Tremblante Ovine

QUEL EST L'AGENT RESPONSABLE ?

La tremblante ovine est une maladie nerveuse des petits ruminants décrite depuis le 18^{ème} siècle. Cette maladie serait due à une protéine, le Prion PrP^{sc}, version anormale de la protéine PrP (présente dans les cellules nerveuses). On distingue deux « types » de tremblante :

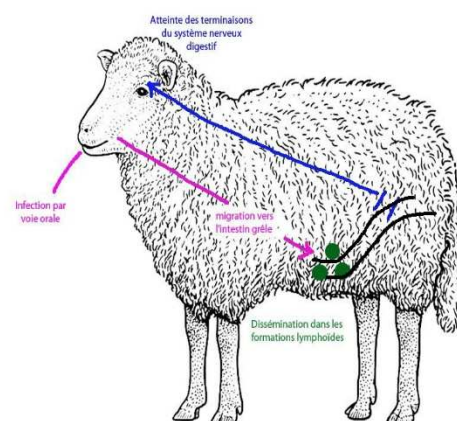
- Tremblante classique : Nombreuses souches avec des différences. Forme plutôt sporadique ou enzootique avec une diffusion dans l'organisme plus ou moins importante.

Tremblante Atypique : Souche unique. Forme sporadique avec une faible contagiosité et restreint au système nerveux central

COMMENT CA SE TRANSMET ?

Les modes de transmission sont encore mal connus, notamment vis à vis d'un hypothétique lien avec l'ESB bovine. L'infection des animaux (surtout les jeunes) se fait probablement par voie orale. La porte d'entrée du prion est le tissu lymphoïde de l'intestin grêle. Puis cette protéine « pathogène » dissémine dans les formations lymphoïdes (dont les amygdales) et enfin atteint les terminaisons du système nerveux digestif. Le système nerveux central représente l'organe cible de l'infection.

La contamination placentaire existe également : au cours de la gestation et suite à la mise bas. Les parents transmettent également au jeune leur patrimoine génétique y compris la sensibilité ou la résistance vis-à-vis de cette maladie.



▶ QUELS SONT LES SYMPTOMES ?

Les symptômes passent souvent inaperçus et peuvent être confondus avec d'autres pathologies. Après une longue période d'incubation (entre 2 et 5 ans) plusieurs « symptômes » apparaissent :

- Troubles du comportement : regard anxieux, mouvement ou port des oreilles inhabituels, agressivité, léchage excessif, dos voûté
- Troubles de la sensibilité : Hypersensibilité au toucher, à la lumière, au bruit ainsi que démangeaisons importantes
- Troubles nerveux : sécrétion salivaire importante, incontinence urinaire
- Troubles moteurs : anomalies de la posture, démarche raide, problème de coordination, difficultés pour franchir un obstacle, tremblements (en fin d'évolution)

Il est souvent observé un amaigrissement de l'animal en fin de vie. C'est une maladie incurable qui évolue inexorablement vers la mort (en moyenne 3 mois après apparition des premiers symptômes)

▶ COMMENT ETABLIR LE DIAGNOSTIC ?

Les programmes européens de surveillance des ESST (comme la tremblante) des petits ruminants sont basés sur une détection de signes cliniques en élevage et sur une surveillance active à l'abattoir et à l'équarrissage.

- L'épidémiosurveillance

L'évolution de l'épidémiologie et de la recherche a permis de faire évoluer la réglementation qui cherche à s'adapter aux différents cas de figure.

Les mesures de police sanitaire applicable en cas de détection d'un cas chez un petit ruminant sont désormais adaptées à la souche incriminée.

- Différents types de tests

Test rapide réalisé par le laboratoire agréé : si des prélèvements sont non négatifs au test rapide il y a suspicion d'EST.

Test de confirmation réalisé par le laboratoire national de référence (AFSSA Lyon) : l'analyse de confirmation permet de distinguer la tremblante atypique aux autres maladies EST (type tremblante classique)

COMMENT MAITRISER LA MALADIE DANS MON CHEPTEL ?

Il n'existe pas de vaccin ou de traitement pour lutter contre la tremblante ovine. Le seul moyen de lutter contre cette maladie est la **réforme des « lignée » sensibles**. La maladie étant mortelle pour les ovins les animaux infectés « s'éliminent » eux même mais il faut contrôler la descendance.

Le **génotypage des animaux** puis l'élimination à terme des animaux présentant un génotype sensible à la maladie permet de **limiter la présence de cas cliniques**.

COMMENT L'EVITER ?

Les avis rendus par l'AFSSA et l'ANSES en 2010 renforcent la nécessité de poursuivre les dispositions de lutte contre la maladie. Ils confirment également que l'utilisation de béliers résistants (R/R) reste la meilleure arme contre le risque de tremblante.

L'objectif national est l'élimination des allèles de sensibilité VRQ ("sensible"), et la maximisation de la proportion d'allèles ARR ("résistant").

Le génotypage des béliers et des agnelles (à réaliser une seule fois dans la vie de l'animal) permet ainsi de connaître les caractéristiques des béliers (déjà présents sur l'exploitation ou que vous allez acheter). L'objectif étant de ne surtout pas acquérir ou mettre à la lutte un bélier possédant un ou deux allèles VRQ.

Les résultats de ce génotypage permettent ainsi d'orienter la sélection en minimisant les risques de développement de la maladie.

